

CATALOGUE

Expert en aménagement de vos espaces de travail





Notre histoire

Situé au cœur de Toulouse, Merial est à la fois expert en mobilier métallique et concessionnaire Sud-Ouest des plus grands fabricants français et européens de matériel de stockage.

La société Merial met à disposition une large gamme de produits professionnels et de qualité destinée à exploiter efficacement votre espace de travail industriel ou tertiaire.

Nos valeurs

Nous sommes proches de nos collaborateurs et de nos clients dans le but de les satisfaire au quotidien !

Trois valeurs nous tiennent particulièrement à cœur, nous nous engageons à les mettre en application au quotidien :

- qualité
- agilité
- bienveillance



Notre mission

Être au service des clients pour étudier les demandes et offrir notre savoir-faire dans les domaines suivants :

matériels de stockage

- rayonnages
- mezzanines
- cloisons modulaires et industrielles
- vestiaires & casiers
- mobiliers d'atelier
- agencements.

Nos produits

Merial est divisé en 2 pôles :

1. Rayonnage

rayonnages / plateformes / cloisons / équipements

www.merial-rack-plateforme.fr

2. Vestiaire

vestiaires / casiers / équipements

www.merial.fr



Réactivité

Devis sous 48h



STOCK

Expédition
rapide



Conseil

Une équipe
disponible

Photographies non contractuelles



38 ans de savoir-faire !

Découvrez les équipements proposés par Merial et sélectionnez le rayonnage métallique en rapport avec votre charge de stockage.

Rayonnage lourd (palette), mi-lourd et léger, nombreuses références sont disponibles en stock. Notre sélection de rayonnage métallique de stockage est idéale pour le secteur industriel, tertiaire, la restauration, les entrepôts...

Produits
en stock



SOMMAIRE

Rayonnage léger TUBULAIRE - Pages 6 à 7

Rayonnage léger TÔLÉ - Pages 8 à 9

Rayonnage léger GALVANISÉ - Pages 10 à 11

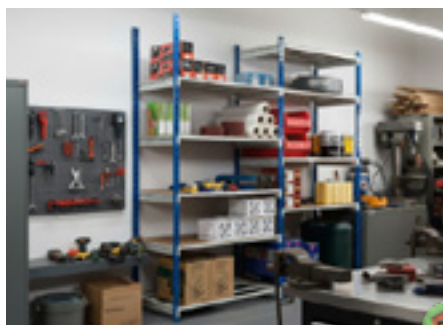
Rayonnage MI-LOURD - Pages 12 à 13

Rayonnage lourd RACK à palettes - Pages 14 à 15

Rayonnage lourd CANTILEVER - Pages 16 à 17

AMÉNAGEMENT clé-en-main - Pages 18 à 19

CLOISON industrielle - Page 20



ATELIER
Page 6 à 7



ARCHIVES
Page 6 à 7



DOSSIERS
SUSPENDUS
Page 6 à 7



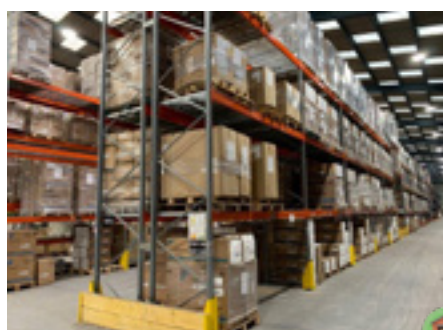
TÔLÉ
Page 8 à 9



GALVANISÉ
Page 10 à 11



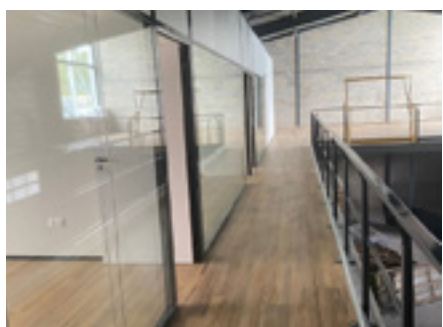
MI-LOURD
Page 12 à 13



LOURD
Page 14 à 15



CANTILEVER
Page 16 à 17



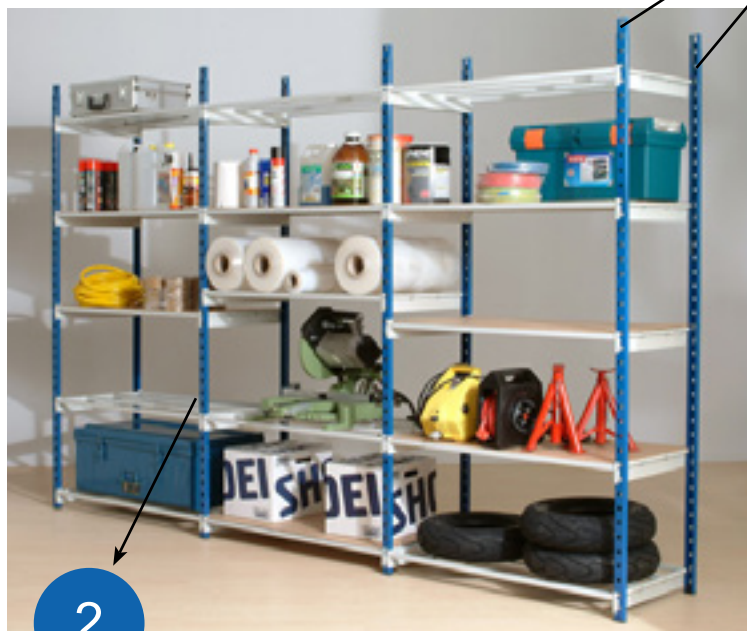
AMÉNAGEMENT
Page 18 à 20



CLOISON
INDUSTRIELLE
Page 20



- Charges moyennes
- Montage simple par emboîtement
- Polyvalent
- Modulable à souhait



ATELIER

Échelles - GRIS 7035 ou BLEU 5005	
Hauteurs en mm	De 1000 à 3000
Section en mm	Profil C 40/20
Pas des perfo. en mm	50



MONTAGE FACILE / SANS VIS NI BOULONS

RAYONS EN TUBES (KIT) - GRIS 7035			
Dimensions L x P mm	Charges admissibles maxi (kg) UR*	Dimensions L x P mm	Charges admissibles maxi (kg) UR*
1250 x 300	114	1000 x 300	136
1250 x 340	114	1000 x 340	136
1250 x 370	114	1000 x 370	136
1250 x 400	114	1000 x 400	136
1250 x 500	152	1000 x 500	182
1250 x 600	152	1000 x 600	182
1250 x 680	152	1000 x 680	182
1250 x 800	152	1000 x 800	182
1250 x 1000	152	1000 x 1000	182

*UR = Uniformément Réparties



ARCHIVES

1

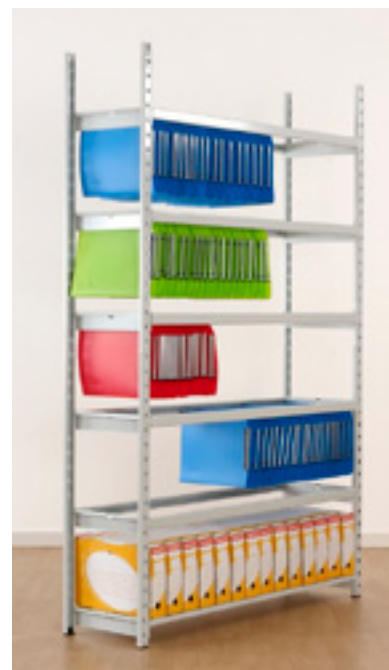
Échelles

Références	Libellés
KECHELLE-RANGEKO-1000	ECHELLE HT 1050
KECHELLE-RANGEKO-1200	ECHELLE HT 1250
KECHELLE-RANGEKO-1400	ECHELLE HT 1450
KECHELLE-RANGEKO-1600	ECHELLE HT 1650
KECHELLE-RANGEKO-2000	ECHELLE HT 2050 (1000+1000)
KECHELLE-RANGEKO-2200	ECHELLE HT 2250 (1200+1000)
KECHELLE-RANGEKO-2400	ECHELLE HT 2450 (1200+1200)
KECHELLE-RANGEKO-2600	ECHELLE HT 2650 (1400+1200)
KECHELLE-RANGEKO-2800	ECHELLE HT 2850 (1400+1400)
KECHELLE-RANGEKO-3000	ECHELLE HT 3050 (1600+1400)

2

Lot de 5 niveaux - Isorels inclus

Références	Libellés
L1000	
K5NIV-RANGEKO-1000X300	Lot de 5 niveaux RANGEKO 1000 x 300 mm
K5NIV-RANGEKO-1000X340	Lot de 5 niveaux RANGEKO 1000 x 340 mm
K5NIV-RANGEKO-1000X370	Lot de 5 niveaux RANGEKO 1000 x 370 mm
K5NIV-RANGEKO-1000X400	Lot de 5 niveaux RANGEKO 1000 x 400 mm
K5NIV-RANGEKO-1000X500	Lot de 5 niveaux RANGEKO 1000 x 500 mm
K5NIV-RANGEKO-1000X600	Lot de 5 niveaux RANGEKO 1000 x 600 mm
K5NIV-RANGEKO-1000X680	Lot de 5 niveaux RANGEKO 1000 x 680 mm
K5NIV-RANGEKO-1000X800	Lot de 5 niveaux RANGEKO 1000 x 800 mm
K5NIV-RANGEKO-1000X1000	Lot de 5 niveaux RANGEKO 1000 x 1000 mm
L1250	
K5NIV-RANGEKO-1250X300	Lot de 5 niveaux RANGEKO 1250 x 300 mm
K5NIV-RANGEKO-1250X340	Lot de 5 niveaux RANGEKO 1250 x 340 mm
K5NIV-RANGEKO-1250X370	Lot de 5 niveaux RANGEKO 1250 x 370 mm
K5NIV-RANGEKO-1250X400	Lot de 5 niveaux RANGEKO 1250 x 400 mm
K5NIV-RANGEKO-1250X500	Lot de 5 niveaux RANGEKO 1250 x 500 mm
K5NIV-RANGEKO-1250X600	Lot de 5 niveaux RANGEKO 1250 x 600 mm
K5NIV-RANGEKO-1250X680	Lot de 5 niveaux RANGEKO 1250 x 680 mm
K5NIV-RANGEKO-1250X800	Lot de 5 niveaux RANGEKO 1250 x 800 mm
K5NIV-RANGEKO-1250X1000	Lot de 5 niveaux RANGEKO 1250 x 1000 mm



Rayonnage léger TÔLÉ

Stockage simple, robuste et adapté à tous vos besoins, milieu industriel, logistique, commerce, administratif...



DESCRIPTIF

- **Échelles** : ajourées ou pleines, peintes
hauteur : 1000 à 3000mm
- **Charge maxi UR* par échelle** : 1600 kgs
- **Tablettes** : tôlees peintes
largeurs : 1000 et 1250
profondeurs : 300, 388, 500 et 600mm
- **Fonds** : croisillons ou tôleés

TABLEAU CHARGE UR* PAR TABLETTE					
Largeurs tablettes		300	388	500	600
STANDARD (sur stock)	1000	105 kg	109 kg	129 kg	122 kg
	1250	85 kg	91 kg	106 kg	103 kg
AVEC RENFORT (délai)	1000	208 kg	180 kg	195 kg	163 kg
	1250	155 kg	142 kg	145 kg	132 kg

COLORIS :

Échelles : GRIS ANTHRACITE 7024

Tablettes : GRIS CLAIR 7035

Autre coloris possible sous délai (nous consulter !)

Existe également en GALVA (nous consulter !)

LES COMPOSANTS

Dimensions

Hauteurs : 1000, 1520, 1760, 2000, 2280, 2520, 2760, 3000 mm

Profondeurs : 300, 388, 500, 600 mm

Longueurs : 1000 ou 1250 mm

Les échelles pleines et ajourées sont compatibles dans un même ensemble

Pieds échelles
Libellés
Pied plastiques
Pied galva pour fixation au sol

Fonds croisillons galva
Libellés
Pour échelles hauteur 1000 et 1520mm
Pour échelles supérieures à 1520mm

Tablettes pleines peintes STANDARD	
Dimensions	Charges UR*
1000 x 300 mm	105 kg
1000 x 388 mm**	109 kg
1000 x 500 mm	129 kg
1000 x 600 mm	122 kg
1250 x 300 mm	85 kg
1250 x 388 mm**	91 kg
1250 x 500 mm	106 kg
1250 x 600 mm	103 kg

4 clips fournis par tablette, permettant la fixation sur les échelles

UR* = Uniformément Réparties

** Compatible dossiers suspendus

LES OPTIONS

FONDS TÔLÉS PLEINS PEINTS (gris 7035)

Dimensions

Hauteurs : 1000, 1520, 1760, 2000, 2280, 2520, 2760, 3000 mm

Largeurs : 1000 ou 1250 mm

PLINTHES (gris 7035)

Dimensions

Longueurs : 1000 ou 1250 mm



Rayonnage léger GALVANISÉ

Le rayonnage complet avec un grand nombre d'accessoires !



DESRIPTIF

- **Poteaux galva** : façade 43 mm (3000 kg maxi par paire de montants)
- **Hauteurs disponibles** : 1000 à 7500 mm au pas de 250 mm
- **Tablettes** : tôlées finition galva (peinture sur demande) - Grillagées peinte
- **Accessoires** : tiroirs, fonds, porte-bacs, lisses à pneu, séparateurs,...

Charges admissibles kg												
Longueurs (mm) → Profondeurs (mm) ↓	750	750 (1R)	750 (2R)	1000	1000 (1R)	1000 (2R)	1250	1250 (1R)	1250 (2R)	1300	1300 (1R)	1300 (2R)
300	150	300	-	150	300	-	150	280	-	150	280	-
400	150	300	-	150	300	-	150	280	-	150	280	-
500	150	280	330	150	280	330	150	250	300	150	250	300
600	150	280	330	150	280	330	150	250	300	150	250	300
700	150	250	-	150	250	-	150	220	-	150	220	-
800	150	250	-	150	250	-	150	220	-	150	220	-

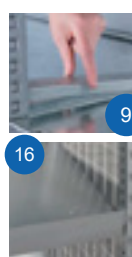
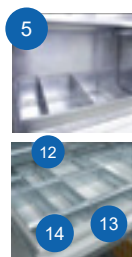
(1R) = 1 renfort et (2R) = 2 renforts

Rayonnage léger GALVANISÉ

Rayonnage GALVANCE - Liste des articles en STOCK chez MERIAL		
Références	Dimensions (en mm)	Descriptifs
MONTANT-ACTIV-2000	H2000	Montant
MONTANT-ACTIV-2500	H2500	Montant
MONTANT-ACTIV-3000	H3000	Montant
PIEDPLASTIQUE-ACTIV	-	Pied plastique
PIEDGALVA-ACTIV	100 x 57	Platine GALVA pour fixation sol (H2500 ou 3000mm, selon coef de stabilité, H/P<5)
TABLETTE-ACTIV-1000X400	1000 x 400	Tablette perforée GALVA - Charge maxi 150KGS UR
TABLETTE-ACTIV-1000X500	1000 x 500	Tablette perforée GALVA - Charge maxi 150KGS UR
TABLETTE-ACTIV-1000X600	1000 x 600	Tablette perforée GALVA - Charge maxi 150KGS UR
TABLETTE-ACTIV-1250X400	1250 x 400	Tablette perforée GALVA - Charge maxi 150KGS UR
TABLETTE-ACTIV-1250X500	1250 x 500	Tablette perforée GALVA - Charge maxi 150KGS UR
TABLETTE-ACTIV-1250X600	1250 x 600	Tablette perforée GALVA - Charge maxi 150KGS UR
RENFTABL-ACTIV-1000	-	Renfort tablette L1000mm
RENFTABL-ACTIV-1250	-	Renfort tablette L1250mm
CROISILLON-ACTIV-H>1500	-	Croisillon de renfort
FACERIGID-ACTIV-1000	H1000	Face rigidification
FACERIGID-ACTIV-1250	H1250	Face rigidification



1. Tôle de remplissage
2. Côté d'extrémité perforé
3. Fond tôle GALVA
4. Fond tôle perforé (maille perfo 25x25)
5. Façade de tablette avant ou arrière
6. Fond support bac
7. Séparateur
8. Séparateur toute hauteur
9. Liaison inter-tablette
10. Porte (avec serrures, 2 clés) - Gris RAL 7035
11. Tiroirs coulissant (50kgs maxi UR) - Gris RAL 7035
12. Cadre pour séparation tiroir
13. Séparateurs transversaux
14. Intercalaires
15. Plinthes
16. Tablette inclinée (butée en option H30mm)
17. Indicateur d'allée
18. Protection poteau - H200mm
19. Support tapis penderie
20. Tôle protection
21. Fond grillagé - Maille 50x50mm - Gris
22. Côté grillagée - Maille 50x70mm - Gris
23. Échelle pour lisse porte-pneus



Photographies non contractuelles



Charges admissibles par paire de lisses (Z74) UR*	
Longueurs (mm)	Capacités de charges (kg)
950	1525
1150	1275
1350	1050
1500	975
1850	790
2250	660
2400	505
2700	430

Charges admissibles par échelle UR*	
Hauteur entre niveaux (mm)	Capacités de charges (kg)
Jusqu'à 500	7500
500 - 1000	6000
1000 - 1500	4000
1500 - 2000	2500

Goujons ancrages	Cales (2 mm)	Goupilles de sécurité
Références	Références	Références
GOIJON FIX M10X80	CALSL	GOUPSL

UR* = Uniformément Réparties

ECHELLES

Dimensions

Hauteurs : 2000, 2500, 3000, 3500 mm

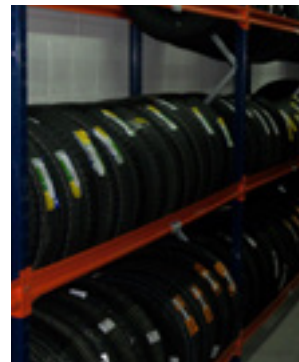
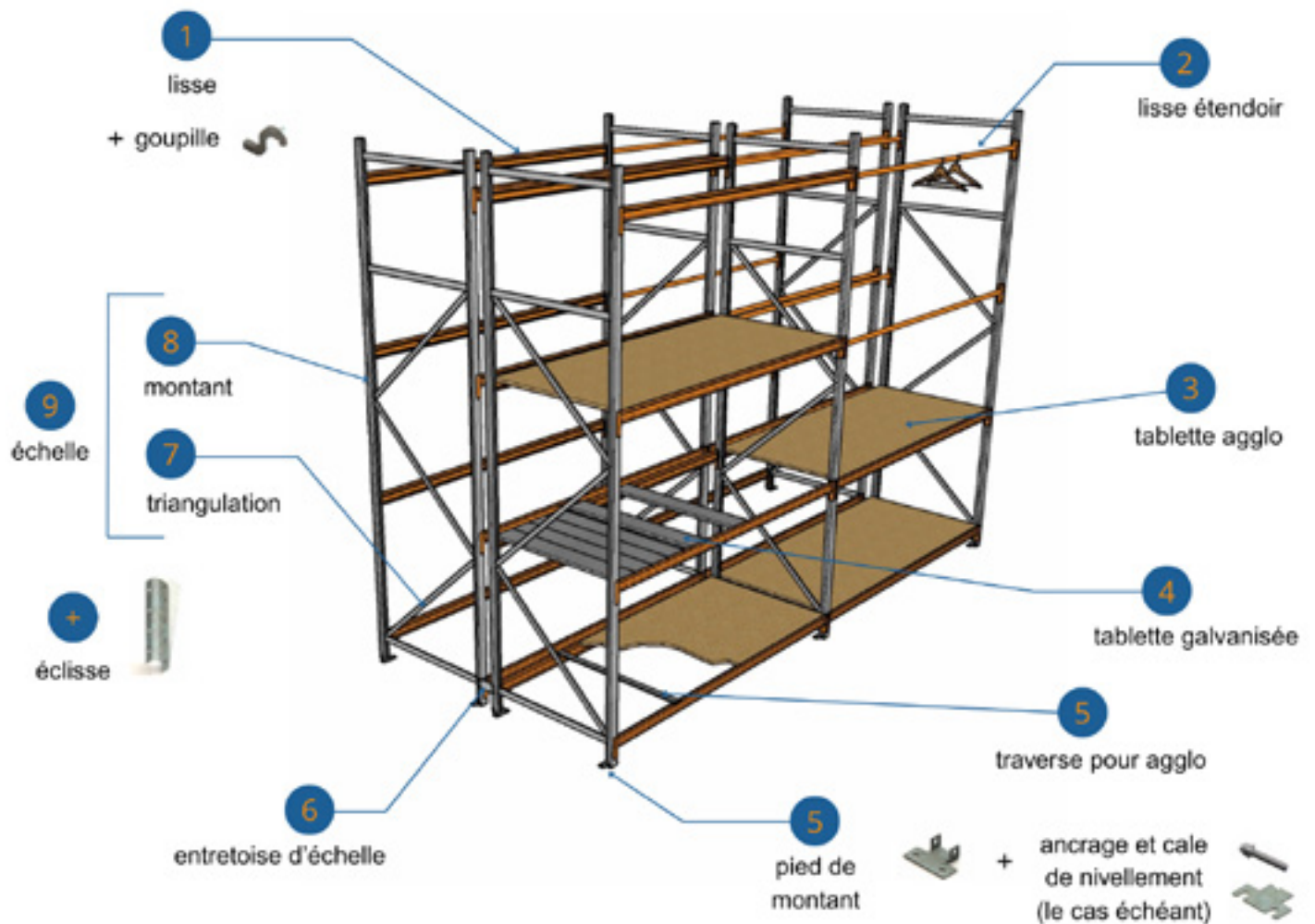
Profondeurs : 400, 500, 600, 800, 1000, 1200 mm

NIVEAU AVEC AGGLO OU TABLETTES GALVA

Dimensions

Largeurs : 950, 1150, 1350, 1500, 1850, 2250, 2400, 2700 mm

Profondeurs : 400, 500, 600, 800, 1000, 1200 mm





FINITION

Échelles:

GALVA

Lisses :

ORANGE

Lisses finition GALVA
pour extérieur !!!

Plaque de charge



DESRIPTIF

Échelles :

Hauteurs disponibles : 3000 à 6000 mm (en stock), jusqu'à 13000 mm sur demande.

Profondeurs disponibles : 800, à 1300 mm (autres sur demande).

Section montant échelle : 80 mm.

Lisses :

Section : Tube ou Emboîtée.

Longueurs disponibles :

1850, 2250, 2700 3300, 3600 mm (en stock)

1350, 2400, 3900 mm (autres sur demande)

Accessoires:

Plateaux fils, bois, caillebotis...

Protections, sabots, anti-chute...



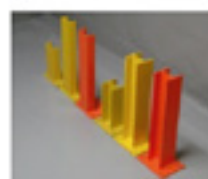
Rayonnage polyvalent
Niveaux réglables au pas de 50 mm
Matériel tenu en STOCK



Sabot de protection	
Références	Haut.(mm)
SABOTH400	400
SABOTH600	600



Sabot gerbeur	
Références	Ha ut.(mm)
SABOT-GERBEUR	400



Supports pour bastinges	
Références	Ha ut.(mm)
SABOTUPNH225	225 («U»)*
SABOTUPNH450	450 («U»)*
SABOTHEAH225	225 («H»)
SABOTHEAH450	450 («H»)

*extrémité

Rayonnage lourd RACK à palettes



Sabot cornière	
Références	Haut.(mm)
PROTEC-ECHELLE	400

Protection d'angle	
Références	Haut.(mm)
PROTECT-ANGLE	400



Protection latérale Hauteur 400mm	
Tout inclus : sabots, bastaings et ancrages	
Longueur	1100
Longueur	2400

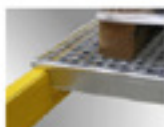
LES OPTIONS



Traverses aggro	
Référence	Long. (mm)
TRAR1000	1000
TRAR1100	1100
TAQUET-AGGLO-LISSE40	80 x 40
TAQUET-AGGLO-LISSE50	80 x 50



Butées à palettes	
Référence	Long. (mm)
BUTPAL1850	1850
BUTPAL2700	2700
BUTPAL3600	3600

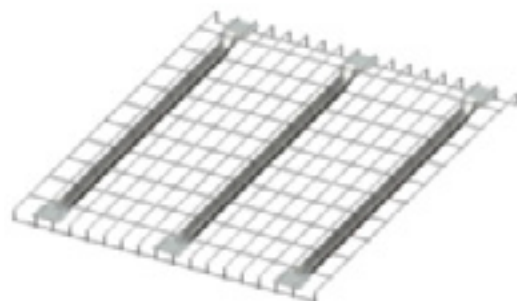


Caillebotis galva	
Référence	L x P (mm)
CAILMETAL880X1100	880 x 1100
CAILMETAL1080X1100	1080 x 1100

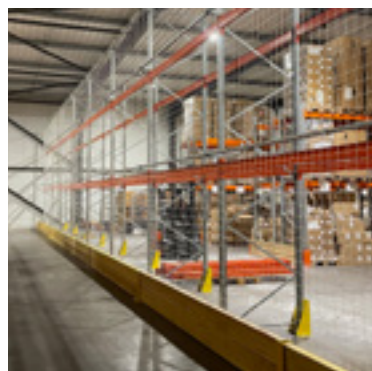
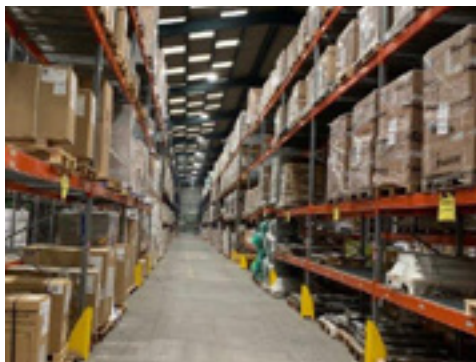


Planchers sapins	
Référence	L x P (mm)
CAILBOIS	890 x 1100
CAILBOIS	1090 x 1100

Plateaux fils	
Référence	L x P (mm)
PLATFILL880P1100	880 x 1100



AUTRES OPTIONS (nous consulter)



Photographies non contractuelles

Rayonnage lourd CANTILEVER



DESCRIPTIF

- Grande capacité de charge, jusqu'à environ 1 tonne par bras et 10 tonnes par colonnes
- Personnalisable en de multiples configurations, en versions simple ou double face
- Structure solide et durable, composée de colonnes verticales robustes et de bras en porte-à-faux
- Hauteur des bras modulables selon votre besoin
- Idéal pour le stockage de longueurs, en intérieur ou extérieur
- Utilisation avec un engin de manutention

Hauteurs :

de 2 000 à 7 000 mm (autre sur demande)

Entraxes de colonnes :

de 500 à 3 500 mm (autre sur demande)

Profondeurs utiles des embases et des bras :

de 500 à 2 200 mm (autre sur demande)

Capacité de charge :

Jusqu'à 1 000 kg par bras et 10 000 kg par colonne

FINITION

Intérieur : Couleur sur demande

- Palette RAL à définir

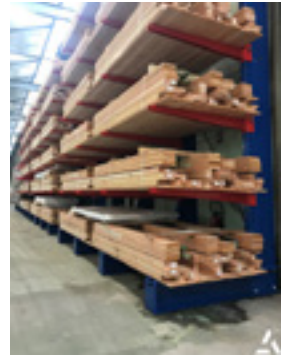
Extérieur : GALVA

Rayonnage lourd CANTILEVER



Toiture panne Z, tôle, bac acier, visserie étanche avec descente d'eau. Caillebotis sur les niveaux pour des petites charges

Installation sur dalle béton Finition EPOXY ou GALVA impérative pour installation soumise aux intempéries



Cloisons & aménagement



En complément nous proposons des solutions d'aménagement clés en main incluant : Mezzanine, Plafond, Revêtement de sol...

DESRIPTIF

Merial crée vos espaces tertiaires et industriels : bureaux, salles de réunion, locaux de supervision ou techniques.

Cloisons pleines ou vitrées, modulaires, adaptées aux exigences acoustiques, incendie et accessibilité PMR.

Points clés:

- Open-spaces, bureaux individuels, accueils clients, showrooms.
- Locaux en bord de ligne, qualité, logistique, maintenance.
- Solutions conformes ERP et accessibles aux PMR.
- Étude, plans, fourniture et pose avec interlocuteur unique.



Plateformes avec ou sans cloisons intégrées



Solutions sur mesure : Adaptation aux différents modèles, équipements et options techniques disponibles (design, isolation thermique et acoustique, résistance au feu, résistance, durabilité). **Conformité :** Certifié CERFF + Garde-Corps, selon certains modèles et configurations.

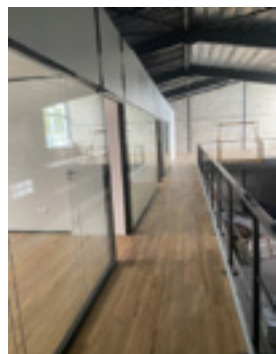
DESCRIPTIF

Les plateformes Merial exploitent la hauteur du bâtiment pour combiner stockage, production et bureaux dans un même volume.

Sous ou sur la structure, des cloisons permettent de créer bureaux, locaux sociaux ou zones techniques.

Points clés:

- Bureaux, salles de réunion, vestiaires, locaux sociaux ou techniques.
- Intégration escaliers, garde-corps, protections, accès PMR selon projet.
- Adapté aux entrepôts, ateliers et zones ERP/PMR recevant du public.
- Étude de faisabilité, installation complète et dossier technique fournis.





Conception d'implantations sur mesure : contactez notre bureau d'études.

DESRIPTIF

Délimiter, organiser et sécuriser vos espaces de travail avec flexibilité.
Sécurité maximale (protection marchandises et usagers).
Modularité totale (structure autoporteuse évolutive).
Robustesse (poteaux profilés et finitions époxy).

Points clés:

Structure : Autoporteuse et modulable.

Panneaux : Compatibles entre eux (Grillagés, tôle ou Plexiglass).

Accès : Portes battantes ou coulissantes (simples ou doubles) avec verrouillage sécurisé

Caractéristiques techniques :

Hauteur : 2000 à 3000 mm (sur mesure possible)

Longueurs panneaux :

150, 500, 750, 1000, 1200, 1500 mm

Finition: Peinture poudre époxy Gris

Options : Toit grillagé ou plein

Sécurité : Système de fixation anti-démontage extérieur



Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente exposées ci-dessous sont réputées connues par l'acheteur et toute commande implique leur acceptation de fait.

En conséquence, il ne peut être opposé aucune clause contraire à MERIAL, sauf si cette dernière l'a acceptée, préalablement à la vente et par écrit.

1- OFFRES / ACCEPTATION DES COMMANDES

Sauf stipulations contraires, les offres MERIAL ne sont valables que 30 jours suivant leur rédaction. Les commandes ne deviennent définitives qu'après avoir été expressément acceptées par MERIAL dans un accusé de réception de commande.

2- DÉLAIS DE LIVRAISON

a) Les délais de livraison commencent à courir à compter de l'envoi de l'accusé de réception de commande MERIAL.

b) Toutefois, les délais de livraison figurant sur ce document ne sont donnés qu'à titre indicatif et leur dépassement n'entraîne de plein droit ni le versement de pénalités de retard par MERIAL, ni la résolution de la vente. En particulier, les délais de livraison ne pourront commencer à courir qu'au jour où MERIAL sera en possession des documents d'ordre nécessaires à l'établissement des plans et sous réserve du versement des acomptes prévus. Cas fortuit et force majeure : les grèves, totales ou partielles, dans l'un des établissements de MERIAL, ou chez des tiers, notamment les entreprises de transports et l'Administration des Services Postaux, les incendies et autres événements graves survenant sans la faute de la part de MERIAL, suspendent de plein droit les délais et déchargent MERIAL des pénalités éventuellement prévues en cas de retard de livraison.

3- PRIX DE VENTE / CONDITIONS DE PAIEMENT

a) Prix : Les prix de MERIAL sont établis en HT pour un matériel départ usine ou entrepôt. Les taxes sont calculées au taux en vigueur à la date de livraison. En cas de livraisons successives étalées dans le temps, MERIAL se réserve le droit de revoir le prix des travaux prévu au devis, le prix de facturation étant égal au prix de base initial affecté de l'indice général de la production industrielle hors BTP publié au BOSP à la date d'établissement du devis et à la date de la facturation.

b) Conditions de paiement : Les paiements sont faits au Siège social de MERIAL. Les factures sont payables selon les modalités stipulées sur notre accusé de réception de commande. Toute lettre de change utilisée comme moyen de règlement doit être préalablement accepté. En cas de non-paiement total ou partiel d'une commande ou d'une facture à son échéance, les sommes non échues restantes dues en raison de cette commande ou d'autres commandes déjà livrées seront immédiatement exigibles. MERIAL se réserve le droit de suspendre toutes les livraisons ultérieures. Le paiement est réalisé à l'encaissement effectif du prix, la remise de traite ou de tout titre reconnaissant une obligation de payer ne constituant pas un paiement. Tout règlement anticipant la date d'échéance de la facture donnera lieu à un escompte dont les modalités et le quantum seront définis au recto de la facture conformément aux dispositions de la loi n°92.1442 du 31 décembre 1992. Tout règlement intervenu postérieurement à l'échéance de la facture donnera lieu, sur les sommes restant dues, à l'application d'une pénalité dont le montant sera égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de l'émission de la facture.

4- MODIFICATION DE LA COMMANDE PAR LE CLIENT

Toute modification en cours d'exécution de la commande devra être expressément acceptée par écrit par MERIAL. Toute modification demandée et acceptée remet en cause, de plein droit, le prix proposé initialement et les délais de livraison prévus.

5- RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ LOI n°80.335 du 12 mai 1980

a) Principe : MERIAL conserve l'entière propriété des biens faisant l'objet du contrat de vente avec le client jusqu'au paiement total et effectif de toutes les fournitures dues, l'acceptation d'effets étant, à cet égard, sans influence et notamment ne faisant nul obstacle à l'action MERIAL.

b) Conséquences : en cas de non-respect par le client d'une des échéances de paiement ou d'une violation quelconque des présentes clauses, MERIAL pourra exiger la restitution des biens aux frais du client. MERIAL pourra en outre résilier de plein droit le présent contrat par lettre recommandée avec accusé de réception. Sans préjudice de tous autres dommages-intérêts, le client, outre son obligation de restituer les biens, devra à MERIAL une indemnité de résiliation fixée à un tiers du montant HT du contrat. L'indemnité de résiliation sera imputée par MERIAL sur les paiements déjà reçus.

6- TRANSFERT DE RISQUES

Indépendamment de la clause précédente, le client supporte tous les risques que les biens objet de la vente peuvent encourir ou occasionner, soit dès la remise matérielle des biens au client, soit dès la remise au transporteur si le transport n'est pas réalisé par les transporteurs de MERIAL.

7- TRANSPORT

Il appartient au client de faire en présence du transporteur toutes les vérifications et réserves d'usage à l'arrivée du matériel et d'exercer, s'il y a lieu, tout recours contre le transporteur dans les formes et délais réglementaires (réserves sur la lettre de voiture, lettre recommandée avec accusé de réception au transporteur dans les 48h).

8- CONTESTATIONS

a) Livraison : si les marchandises se révèlent manquantes ou non conformes à la commande, le client doit en aviser MERIAL dans un délai de 8 jours à compter de la livraison, par lettre recommandée avec accusé de réception. A défaut et passé ce délai, les marchandises seront réputées être acceptées sans réserve.

b) Montage : en cas de montage par MERIAL ou par toute personne désignée par elle, il sera établi un procès-verbal contradictoire de réception où devront être consignées les réserves faites par le client. Ces réserves ne pourront être prises en compte par MERIAL que si le procès-verbal de réception est signé par une personne habilitée à le faire et revêtu du cachet de la société.

3) Facturation : toute facture, non contestée dans un délai de 7 jours ouvrés à compter de sa réception, sera réputée acceptée dans son quantum et ses modalités par le client.

9- GARANTIES

a) Généralités : MERIAL garantit les vices cachés de la chose vendue dans les termes des articles 1641 et suivants du Code Civil, sous réserve d'en être averti par le client, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 5 jours de la découverte du vice. Le matériel vendu est garanti contre les vices imputables à une fabrication défectueuse pendant une période de 6 mois qui commence à courir à compter du jour de la mise à disposition de l'installation ou du matériel. Pour bénéficier de cette garantie, le client doit aviser MERIAL, par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 5 jours, à compter de la découverte du vice, à peine de forclusion, et lui permettre de procéder aux constatations nécessaires pour y remédier.

b) Exceptions : Cette garantie ne s'applique pas aux vices affectant les marchandises livrées dont la cause résulter du mauvais entretien, d'une mauvaise utilisation, de réparations mal faites, de modifications ou d'interventions effectuées sur les marchandises vendues, par un tiers non agréé par MERIAL.

c) Responsabilité : L'acquéreur garantit, sous sa seule responsabilité, les planchers et fondations sur lesquels l'installation des marchandises s'effectuera notamment il devra vérifier ou faire vérifier qu'ils seront conformes aux tolérances exigées par MERIAL et d'une force apte à supporter les travaux et les charges maximales.

d) Clause limitative de responsabilité : La responsabilité de MERIAL est toujours limitée au remplacement des marchandises reconnues défectueuses.

10- SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Tous les croquis et spécifications effectuées par MERIAL demeurent sa propriété. Le droit d'auteur lui est réservé. En conséquence aucune copie ne doit être faite ni aucun extrait établi sans le consentement préalable et écrit par MERIAL. Tous les croquis et les spécifications, ainsi que les copies qui ont été tirées, doivent être retournés par le client, à première demande de MERIAL. Le client s'engage à n'utiliser les croquis et spécifications fournis par MERIAL que pour l'installation et la maintenance des marchandises constituant l'objet de la commande. Toutes les caractéristiques techniques données dans les documentations n'ont qu'une valeur indicative. Dans l'intérêt des utilisateurs et dans le but d'améliorer la gamme de ses produits, MERIAL, se réserve le droit d'apporter à celle-ci toutes les modifications jugées nécessaires.

11- RÉSOLUTION

Si le client renonce à sa commande ou s'il ne vient pas la retirer dans le délai prévu, ou s'il ne met pas MERIAL en mesure de lui livrer la marchandise, le contrat se retrouvera résolu de plein droit. L'acompte éventuellement versé restera acquis à MERIAL à titre de première indemnité. MERIAL se réserve alors la possibilité de disposer de la marchandise et de réclamer l'indemnisation complète de tous ses frais, pertes et dépenses. A défaut du versement d'un acompte, il sera dû à MERIAL par le client une indemnité égale à un tiers du montant HT de la commande.

12- CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPÉTENCE

En cas de contestations pouvant survenir relatives à la conclusion, l'interprétation et à l'exécution du contrat de vente, les Tribunaux du lieu du Siège Social de MERIAL seront seuls compétents pour connaître le litige.

13- ÉLECTION DE DOMICILE

MERIAL élit domicile au lieu de son Siège Social.

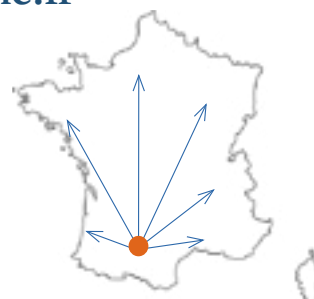
Votre espace
Votre style
Votre confort



www.rack-plateforme.fr

05 61 43 99 48

ZI Thibaud,
39 avenue J-F Champollion
31100 TOULOUSE



VOTRE SERVICE COMMERCIAL

AQUITAINE

(agence)

ZA LA RIVIÈRE,
13 rue Gustave Eiffel
33850 LÉOGNAN
05 56 88 78 99

OCCITANIE

(siège social & agence)

ZI THIBAUD,
39 av. J-F Champollion
31100 TOULOUSE
05 61 43 99 48

PACA & CORSE

(itinérant)

06 31 75 23 84

RHÔNE ALPES

(itinérant)

07 68 52 81 68

